

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	18 Mai 2022
~~~~~	
Date d'affichage	18 Mai 2022
~~~~~	
Nombre de conseillers	
~~~~~	
En exercice	29
Présents	21
Votants	29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 MAI 2022 A 19 H 30**

**La séance est présidée**  
**par Monsieur François GAIGNETTE**  
**1^{er} Adjoint au Maire**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames LAINÉ – BIEN - MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE – LEGER -  
CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ  
Messieurs GAIGNETTE - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT - PIGNY – HATAT -  
DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY - KISKELL

**POUVOIR :**

Madame Sylvie BUTIN à Monsieur François GAIGNETTE  
Monsieur Jean-Pierre GAUMONT à Monsieur Bertrand CHAUFFERT  
Madame Sylvie LANGE à Monsieur Bernard HATAT  
Madame Marie-Geneviève VIRASSAMY PADEYEN à Monsieur Patrick KISKELL  
Madame Valérie ABITBOL à Monsieur Jean-Pierre MAIDA  
Madame Valérie PIRSON à Monsieur Michel BRUNI  
Monsieur Paul LEGER à Madame Nathalie BIEN  
Monsieur José KAPPE SOPIO à Madame Rose-Marie LAINÉ

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Evelyne PEREZ a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 28 Mars 2022 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2022/34 – OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS  
CREATION D'UN POSTE « ADJOINT TECHNIQUE  
A TEMPS COMPLET »**

**N° 2022/34 – OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS  
CREATION D’UN POSTE « ADJOINT TECHNIQUE  
A TEMPS COMPLET »**

Suite au départ en retraite d’un adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet au Centre Technique Municipal et afin de pourvoir à son remplacement, un agent a été recruté par voie de mutation.

Considérant que les postes des agents sont de grade différent, il est nécessaire de créer un poste d’adjoint technique relevant de la catégorie C à temps complet au tableau des effectifs.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l’avis favorable de la Commission « Ressources Humaines » réunie le 5 Mai 2022,
- Considérant l’exposé qui précède,

**Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :**

⇒ de **CREER** un poste d’Adjoint Technique à temps complet d’une durée hebdomadaire de 35 heures.

⇒ de **PRECISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint  
François GAIGNETTE  
par suppléance pour le Maire empêché

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 27 Mai 2022.**

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint  
François GAIGNETTE  
par suppléance pour le Maire empêché